

# RUPTURE ET REPLI SUR SOI. À PROPOS DE QUELQUES TRAITS POSTURAUX DE ROUSSEAU DANS SA CORRESPONDANCE ENTRE 1762 ET 1765

Stéphanie BIQUET

Cela, un grand homme? Je n'aperçois en lui que le comédien de son propre idéal<sup>1</sup>.

F. NIETZSCHE

Héritée de Bourdieu<sup>2</sup> et de Barthes<sup>3</sup>, la posture est définie en 1993 par Alain Viala comme la manière singulière et *subjective* d'occuper une position – donnée *objective* – dans le champ<sup>4</sup>. Elle est une façon d'investir (ou de réinvestir) personnellement la position imposée par le champ littéraire, politique ou religieux. Sociologue de la littérature, Jérôme Meizoz a largement contribué au récent développement théorique de cette notion. Il définit la posture comme « la présentation de soi<sup>5</sup> » d'un écrivain, tant dans sa conduite que ses discours. En articulant le positionnement institutionnel aux stratégies énonciatives et discursives d'un auteur, la posture allie le singulier au collectif et permet à l'écrivain de mettre en œuvre, de manière individuelle, un « imaginaire collectif préexistant<sup>6</sup> », en puisant dans un « répertoire postural<sup>7</sup> » largement partagé.

---

1. Friedrich NIETZSCHE, *Par delà le bien et le mal. Maximes et intermèdes*, Paris, Éditions Montaigne, 1951, p. 149.

2. Voir notamment Pierre BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie sur la pratique*, Genève, Droz, 1972.

3. Roland BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, 1972.

4. Alain VIALA, « Éléments de sociopoétique » dans G. MOLINIÉ et A. VIALA (dir.), *Approches de la réception*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 137-297.

5. Jérôme MEIZOZ, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007, p. 9.

6. *Op. cit.*, p. 14.

7. *Op. cit.*, p. 24.

À ce titre, la figure de Rousseau a très tôt retenu l'attention des chercheurs. Parmi les récents travaux, épinglons celui de Pascal Brissette, *La malédiction littéraire*<sup>8</sup>, et deux des ouvrages de Jérôme Meizoz, *Le gueux philosophe*<sup>9</sup> paru en 2003 et prolongé en 2011 par *La fabrique des singularités*<sup>10</sup>. Meizoz y revient sur une série de choix posés (ou revendiqués comme tels) par Rousseau – la pauvreté, le métier de copiste, sa « réforme », la renonciation à sa citoyenneté – sur certaines contraintes originelles – sa modeste condition de fils d'horloger, son origine genevoise – ainsi que sur certains événements qui ont émaillé sa vie. Le raisonnement proposé vise à montrer que ces éléments, à la faveur d'une revalorisation, sont (ré)investis d'une charge symbolique forte qui contribue à l'émergence d'une posture de « gueux », de marginal qui, par sa position atypique dans le champ, parvient à se prémunir contre toute compromission et à se prévaloir de détenir vertu et vérité.

Tout en reconnaissant les apports multiples de ces travaux, il nous semble qu'ils pourraient être enrichis par une approche interne, une étude approfondie des textes et, en particulier, de la correspondance rousseauiste, trop souvent réduite à la portion congrue. Dans une perspective plus restreinte, l'objectif de cet article vise donc à se plonger dans les lettres écrites par Rousseau entre 1762 et 1765<sup>11</sup>, années cruciales dans sa carrière, pour analyser l'image de soi que l'épistolier y projette. Ce faisant, nous tâcherons de comprendre comment cette « construction » permet à Rousseau de rejouer la position qu'il occupe dans la sphère intellectuelle, philosophique et littéraire de son temps. Une attention soutenue sera accordée au traitement réservé à la figure de l'homme de lettres et à celle du philosophe qui font toutes deux l'objet d'un véritable rejet. Affirmer que Rousseau est un « intellectuel en rupture », c'est enfoncer une porte ouverte : Benoît Mély l'a bien démontré dans son ouvrage<sup>12</sup>, et d'autres critiques<sup>13</sup> ont puisé dans cette constatation de nombreuses pistes de recherche, prouvant que cette dynamique est bel et bien l'un des piliers de la posture rousseauiste. Dans le même esprit, nous verrons que, sans être vaine, cette volontaire rupture donne au Genevois l'occasion de redéfinir, au fil de ses lettres, les contours de son propre portrait.

---

8. Pascale BRISSETTE, *La malédiction littéraire. Du poète crotté au génie malheureux*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2005.

9. Jérôme MEIZOZ, *Le gueux philosophe*, Lausanne, Antipodes, 2003.

10. Jérôme MEIZOZ, *La fabrique des singularités. Postures littéraires II*, Genève, Slatkine, 2011.

11. CC. Nous avons conservé l'orthographe des lettres reproduites dans cette édition.

12. Benoît MÉLY, *Jean-Jacques Rousseau un intellectuel en rupture*, Paris, Minerve, 1985.

13. Voir notamment, Bronislaw BACZKO, *Rousseau, solitude et communauté*, Paris, Mouton, 1974 et Jean STAROBINSKI, *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, 1971.

## Rousseau et « le triste métier d'auteur »

« Quitter la plume » et se tenir irrévocablement à cette résolution est l'un des leitmotivs de la correspondance de Rousseau entre 1762 et 1765. Souvent associée à un moment de crise – comme la condamnation de l'*Émile* ou le conflit de 1764 avec le pasteur de Montmollin – la décision est toujours « inébranlable<sup>14</sup> ». C'est une solution extrême provoquée par l'injuste traitement dont ses écrits ont fait les frais. À ce titre, les événements de 1762 sont très révélateurs<sup>15</sup> : Rousseau l'affirme, *Émile* sera son dernier ouvrage. Après avoir attendu l'âge de quarante ans pour écrire, il est fatigué et, en quête de solitude, décide de poser la plume. Le 29 avril, il écrit à Tschärner : « [je quitte] la plume pour ne la jamais reprendre<sup>16</sup> ». Les mêmes propos sont martelés durant plusieurs mois à qui veut l'entendre : à Dom Deschamps fin mai<sup>17</sup>, au professeur Pictet<sup>18</sup> et à la marquise de Créqui<sup>19</sup> quelques jours plus tard, à l'imprimeur Néaulme en juin<sup>20</sup>. Et le motif est lancinant puisque, trois ans plus tard, au gré d'un nouvel orage, Rousseau réaffirme cette décision presque mot pour mot : « Je quitte la plume et soyez sûr que rien ne me la fera reprendre<sup>21</sup>. »

Bien sûr, il ne s'agit pas d'arrêter toute tâche d'écriture – les publications ne cessent d'ailleurs pas durant cette période – mais de proclamer, par cette décision, la fin d'une « carrière » entière, non sans une certaine fierté du travail accompli :

Je me souviens qu'avant de prendre la plume je disois à mes amis. Je ne voudrois savoir écrire que pour me faire aimer des bons et haïr des méchants. Maintenant je la pose avec la gloire d'avoir bien rempli mon objet<sup>22</sup>.

14. Voir les lettres du 27 juillet 1762 à Vincenz Tschärner (CC, XII, 2039, 110-111) et du 3 octobre 1763 à Léonard Usteri (CC, XVIII, 2953, 11-12).

15. Au sujet des événements de l'année de 1762 et de leur résonnance dans la correspondance, nous renvoyons à notre article dont quelques données sont ici remaniées. Stéphanie BIRQUET, « Le sentiment d'altérité dans la correspondance de Rousseau en 1762 », in *Philologia XXI. Autre – Autrui – Altérité*, vol. 1., Univerzita Komenského Bratislava, 2011, p. 64-72.

16. CC, X, 1761, à Vincenz Tschärner, 29 avril 1762, 226.

17. CC, X, 1785, à Dom Léger-Marie Deschamps, 22 mai 1762, 273 : « Du reste il y a bientôt trois ans que j'ai quitté la plume et je suis décidé plus que jamais à ne la jamais reprendre. »

18. CC, X, 1792, à Jean-François Pictet et Jean-Louis Lullin, 24 mai 1762, 283 : « [j'ai] quitté la plume pour le reste de ma vie et renoncé au métier d'Auteur pour lequel je n'étois point fait. »

19. CC, X, 1807, à la marquise de Créqui, 29 mai 1762, 304 : « Ayant posé la plume pour ne jamais la reprendre. »

20. CC, XI, 1830, à Jean Néaulme, 5 juin 1762, 24 : « Je vous ai dit Monsieur, et je le répète qu'*Émile* est le dernier écrit qui soit sorti et qui sortira jamais de ma plume pour l'impression. »

21. CC, XXIII, 4008, à Lenieps, 10 février 1765, 339.

22. CC, XV, 2513, à Christophe Beauchâteau, 26 février 1763, 239.

Pourtant, il n'est pas rare de voir le propos s'affirmer avec douleur, voire dégoût<sup>23</sup> : « Je regarde ma carrière comme finie, il ne me reste plus qu'à souffrir et mourir<sup>24</sup> », écrit-il à Tschärner le 27 juillet 1762. Comble du malheur : à la douleur morale s'ajoute la souffrance physique. En filigrane transparait l'image obsessionnelle de l'écrivain souffreteux, du génie malheureux incarné dans un corps malingre. Mais s'il est question d'une « carrière », c'est que la figure de « l'auteur » – celui qui fait de l'écriture son activité principale – n'est pas loin. Il ne s'agit pas tant de renoncer à écrire que de renoncer à un métier, comme il l'écrit à plusieurs reprises :

[je suis] un pauvre malade qui après avoir essayé dix ans du *triste métier d'Auteur*, pour lequel il n'étoit point fait, y renonce dans la joye de Son cœur<sup>25</sup>

je vous déclare aussi très positivement qu'il n'y a plus rien à espérer de moi comme *auteur*; que j'ai pris là dessus un parti et des engagements irrévocables auxquelles je ne manquerai jamais ni ouvertement ni secrettement<sup>26</sup>.

Ce que Rousseau appelle « le triste métier d'auteur » est perçu dans sa correspondance comme une activité avilissante<sup>27</sup> et surtout inadaptée à sa nature : non seulement l'idée de « métier » implique une mercantilisation de l'écriture – autrement dit, une soumission de la pensée à un impératif financier – mais en outre l'étiquette même d'« auteur » est insupportable à Rousseau, car elle lui impose l'assimilation à un groupe susceptible de le priver de son indépendance intellectuelle. L'auteur, comme être qui pense est un être qui écrit, mais surtout un homme qui « [donne] au public des ouvrages de [sa] composition<sup>28</sup> », selon la définition de l'*Encyclopédie*. Précisément, ce public est très vite jugé importun et envahissant, quand il n'est pas hostile et violent, pour le Genevois qui ne souhaite qu'être oublié pour trouver enfin le repos :

Que ne puis-je dès cet instant y faire oublier ma mémoire ! N'y donnez mon adresse à personne ; n'y parlez plus de moi ; ne m'y nommez plus. Que mon nom soit effacé de dessus la terre<sup>29</sup>.

23. CC, XVIII, 2949, à Marc-Michel Rey, 1<sup>er</sup> octobre 1763, 5-7.

24. CC, XII, 2039, à Vincenz Tschärner, 27 juillet 1762, 110.

25. CC, X, 1761, à Vincenz Tschärner, 29 avril 1762, 226. Nous soulignons.

26. CC, XXVI, 4484, à Nicolas-Bonaventure Duchesne, 15 juin 1765, 40. Nous soulignons.

27. Ainsi l'écrira-t-il au marquis de Saint-Brisson le 3 février 1765 : « Le métier d'Auteur n'est bon que pour qui veut servir les passions des gens qui mément les autres, mais pour qui veut sincèrement le bien de l'humanité c'est un métier funeste. » (CC, XXIII, 3972, 275.)

28. Voir la notice « écrivain, auteur » de D'ALEMBERT in DIDEROT, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 5, p. 372. Édition électronique de L'ATILF. URL : [http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject\\_?a.34:68./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/](http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.34:68./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/)

29. CC, XI, 1873, Paul-Claude Moulton, le 15 juin 1762, 81.

Les années 1764 et 1765, charriant leur lot de conflits et tensions, provoquent une intensification du repli sur soi, de la rupture avec le monde : « Que ne suis-je oublié du genre humain<sup>30</sup> ! », se lamente Rousseau. Épuisé et las, physiquement et moralement, il ne révoque plus seulement l'écriture, mais toute activité intellectuelle. Il déclare n'être plus en état de penser et de lire, il refuse désormais de « disputer<sup>31</sup> » et même de recevoir les nouvelles genevoises<sup>32</sup>. Lorsqu'il voit ses amis, Rousseau impose de strictes conditions. Ainsi écrit-il à Jacques Deluc :

Je ne veux penser à rien de sérieux, entendre ni dire un seul mot d'affaires ; je ne veux passer la journée entière qu'à courir les champs ou faire des écuelles ; La raison me tue ; je voudrais être fou pour être sain, au premier mot sensé que j'entends prononcer je décampe à l'instant, et l'on ne me revoit plus<sup>33</sup>.

Au fil des mois, c'est le monde entier qui se voit frappé d'ostracisme : « tout commerce avec le public<sup>34</sup> » est déclaré interrompu en février 1765, époque au cours de laquelle il réaffirme avec force sa volonté de quitter la plume. La correspondance elle-même est réduite aux lettres et correspondants strictement indispensables<sup>35</sup>. C'est au repos et à la retraite absolue qu'aspire Rousseau. Le 24 février 1765, il interrompt sa correspondance avec les frère Deluc en ces termes :

Pour moi je prends le seul parti qui me reste, et je le prends irrévocablement. Puisqu'avec des intentions aussi pures, puisqu'avec tant d'amour pour la justice et pour la vérité je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire, et je me retire au-dedans de moi<sup>36</sup>.

Se retirer au-dedans de soi, rentrer « dans l'obscurité<sup>37</sup> », s'isoler d'un monde qu'il aurait voulu ne jamais fréquenter : ces images témoignent de la posture qu'adopte désormais Rousseau, celle d'un être retiré, marginal, à l'écart, position qu'il affectionne particulièrement, préservatif contre l'inconcevable compromission de sa pensée.

30. CC, XXIII, 3892, à François-Henri d'Ivernois, le 17 janvier 1765, 127.

31. Voir notamment les lettres du 24 octobre 1764 à J. Prévost (CC, XXI, 3596, 295), du 11 novembre 1764 à A. de Carondelet (CC, XXII, 3637, 40-43) et du 18 janvier 1765 au comte François-Joseph de Conzié des Charmettes (CC, XXIII, 3896, 131-132) dans lesquelles Rousseau se présente comme un homme qui ne peut souffrir la dispute.

32. CC, XXV, 4328, à François-Henri d'Ivernois, 22 avril 1765, 161.

33. CC, XX, 3408, à Jean Deluc, le 20 juillet 1764, 298.

34. CC, XXIV, 4052, à François-Henri d'Ivernois, 22 février 1765, 74.

35. Dès le mois d'avril 1765, Rousseau laisse à la poste les lettres dont il ne connaît pas le correspondant (CC, XXV, 4328, à François-Henri d'Ivernois, 22 avril 1765, 161-162) fin du mois d'août, il restreint encore le nombre de ses correspondants en refusant de recourir aux services de la Poste (CC, XXVI, 4621, à Du Peyrou, 29 août 1765, 267).

36. CC, XXIV, 4059, à Jean et Guillaume Deluc, 24 février 1765, 87.

37. CC, XVIII, 3892, à François-Henri d'Ivernois, 17 janvier 1765, 127.

Malgré cette détermination, l'engagement de ne plus écrire, tout comme la fin du commerce des hommes, reste une position plus symbolique qu'effective. Signes d'un état de crise, ces assertions éclatent en plein élan d'amertume, elles érigent la rupture en dynamique, mais s'accommodent mal du goût de Rousseau pour la liberté et d'une nécessaire dépendance vis-à-vis du monde. Au gré des événements, cette résolution se voit alors adoucie par la force de la nécessité – l'écriture devient l'arme idéale pour se défendre, réparer l'opprobre. Ainsi, lorsqu'il s'agit de répondre aux charges de l'archevêque de Paris, Rousseau, nullement guidé par sa volonté, n'écrit que sous la contrainte : « Il faut malgré moi reprendre la plume : vous voyez que j'y suis forcé<sup>38</sup>. » Il en va de même pour les *Lettres écrites de la Montagne* : c'est « un écrit que j'ai fait avec la plus grande répugnance ; mais je le devais à ma juste défense et à celle de mes anciens concitoyens<sup>39</sup>. » À cette contrainte s'ajoute la noblesse du motif : il s'agit de prendre la plume pour être utile à tous. Et Rousseau de transformer cette plainte en édification personnelle : le grand homme est au service du peuple. Forcé d'écrire, Rousseau ne s'attèle à la tâche qu'avec aversion ou « répugnance<sup>40</sup> » et ce qu'il produit n'aura de valeur que dans l'intention noble qui l'a fait naître et la juste cause qu'il défend. Pour la forme, l'écrit fera presque systématiquement l'objet d'une dévalorisation : la *Lettre à M<sup>sr</sup> Christophe de Beaumont* n'a pas été composée, mais « barbouillée<sup>41</sup> », c'est un écrit « froid et plat<sup>42</sup> » ; les *Lettres écrites de la Montagne*, rédigées « à contrecœur<sup>43</sup> », sont très vite considérées comme une « vieille affaire<sup>44</sup> » à laquelle Rousseau ne souhaite plus prêter attention<sup>45</sup>.

Cette apparente aversion ne doit pourtant pas être un miroir aux alouettes : l'écriture demeure pour Rousseau une ressource précieuse. Ainsi, lorsqu'il doit prendre l'engagement public de ne plus écrire, il introduit dans son propos une nuance qui lui est chère : la liberté. L'engagement est librement pris et ne peut lui être imposé par autrui.

38. CC, XIV, 2306, à Marc-Michel Rey, le 16 novembre 1762, 55.

39. CC, XXII, 3786, à Léonard Usteri, le 27 décembre 1764, 296.

40. *Ibid.*

41. CC, XV, 2512, à Paul-Claude Moulto, 26 février [1763], 238.

42. *Ibid.*

43. CC, XXIII, 3903, à Charles Pictet, 19 janvier 1765, 152.

44. CC, XXIV, 4105 *bis*, à Du Peyrou, [7 mars 1765], 160.

45. Notons que ce processus de dévaluation de ses écrits est fréquent chez Rousseau. Les lettres elles-mêmes sont disqualifiées, présentées comme les « délires d'un fiévreux » (CC, XVIII, 3017, au duc de Wurtemberg, 10 novembre 1763, 124).

Je sens mon état et j'ai pris mes résolutions, j'espère les tenir ; mais ne prévoyant pas les situations où la suite de mes malheurs peut m'entraîner, je veux rester libre, et j'ai déjà assez de mes misères sans m'ôter encore les ressources qui peuvent les adoucir<sup>46</sup>.

Le silence librement choisi vaudra tous les discours du monde (et valorisera son comportement vertueux), alors que celui qu'on lui impose, le musèle, l'empêche de crier la vérité. C'est ainsi que l'engagement public de mars 1765 est restreint aux questions religieuses, Rousseau refusant à tout prix qu'on lui impose le parti qu'il a – depuis longtemps – choisi pour lui-même<sup>47</sup>.

Ajoutons enfin qu'à la même époque, Rousseau travaille à l'édition de ses *Œuvres complètes* et peaufine son *Dictionnaire de musique*. Mais à ce travail est attribuée une fonction alimentaire, puisque Rousseau ne souhaite publier ces ouvrages que pour s'« assurer du pain », de peur d'en « manquer »<sup>48</sup>, puis être finalement oublié du public. De même, lorsqu'il jette les premiers jalons de sa grande entreprise autobiographique, *Les Confessions*, Rousseau déjoue toute apparente contradiction en reportant la publication de cet ouvrage « à un temps fort éloigné<sup>49</sup> ». D'une certaine façon, sans cesser d'écrire, Rousseau parvient à poser la plume.

### « Je ne suis pas Philosophe »

S'il ne se reconnaît pas dans la figure d'auteur, s'il refuse de faire de l'écriture un « métier », Rousseau ne s'identifie pas pour autant à la figure du philosophe qui

46. CC, XXV, 4235, à Jean-Frédéric Chaillet, 3 avril 1765, 17.

47. Confirmant à la fois l'ambiguïté et la portée symbolique de ce refus, la longue lettre du 8 août 1765 envoyée à Du Peyrou est tout à fait éclairante. « Ennuyé du triste métier d'Auteur pour lequel j'étois si peu fait, j'avois depuis longtems résolu d'y renoncer et quand l'*Émile* parut j'avois déclaré à tous mes amis à Paris à Geneve, et ailleurs que c'étoit mon dernier ouvrage et que je posois la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me restent ou l'on cherchoit à me dissuader de ce dessein. J'avois dit la même chose dans ce pays à tout le monde, à vous même, à M. de Montmollin. Il est le seul qui se soit avisé de transformer cette déclaration en promesse, et de prétendre que je m'étois engagé avec lui de ne plus écrire parce que j'en avois marqué l'intention devant lui. » (CC, XXVI, 4573 bis, à Du Peyrou, 8 août 1765, 182.)

48. L'expression est récurrente. Voir notamment la lettre du 29 novembre 1764 à Du Peyrou (CC, XXII, 3682, à Du Peyrou, 29 novembre 1764, 130) et celle du 16 décembre 1764 à N.-B. Duchesne (CC, XXII, 3746, à N.-B. Duchesne, 16 décembre 1764, 244).

49. Lettre du 27 avril 1765 à M.-M. Rey (CC, XXV, 4345, 189).

est, à l'époque, à la fois éclatante et ambiguë<sup>50</sup>. « Vous avez bien raison de dire que je ne suis pas Philosophe, écrit-il en mars 1763 à Charles Méreau, je n'ai jamais aspiré à devenir Philosophe; je ne me suis jamais donné pour tel; je ne le fus ni ne le suis, ni ne veux l'être<sup>51</sup>. » Et pour cause, cette étiquette – jugée « odieuse en ce temps-là<sup>52</sup> » – fait débat.

L'émergence de la figure du philosophe n'est pourtant pas neuve en 1763, mais elle ne laisse pas d'être problématique. Vingt ans plus tôt, Du Marsais proposait une définition du philosophe, vu comme un « sage », un être supérieur qui ne se contente pas de « quelque dehors de sagesse avec un peu de lecture », une « machine qui [...] réfléchit sur ses mouvements<sup>53</sup> », contrairement à la plupart des hommes. Au fil du siècle, le philosophe a évolué: il est devenu un personnage public, qui fascine certains, tout en faisant surgir craintes, critiques et interrogations chez d'autres qui voient d'un mauvais œil l'émergence de ce contre-pouvoir potentiel<sup>54</sup>. En effet, dès 1750, les philosophes prennent conscience de leur existence en tant que groupe, fort de son pouvoir d'action et de sa responsabilité envers la société. C'est dire si les conflits qui polarisent le champ intellectuel de l'époque posent la question de l'évolution du statut du philosophe voire, plus globalement, de l'intellectuel. Et cela se manifeste notamment par l'apparition, tant chez les philosophes que chez leurs opposants, d'une isotopie de la décadence, de la crise du monde des lettres. « La littérature n'est à présent qu'une espèce de brigandage, se plaint Voltaire. S'il y a encore quelques hommes de génie à Paris, ils sont persécutés<sup>55</sup>. »

Dans ce paysage littéraire et philosophique, Rousseau est un personnage atypique. La publication de l'*Émile* (et en particulier la « Profession de foi du vicair savoyard ») lui a attiré les foudres de tous les clans: la correspondance le révèle coincé entre le marteau et l'enclume. Pour l'archevêque de Paris, M<sup>gr</sup> Christophe de Beaumont, Rousseau est « un homme plein du langage de la Philosophie sans être

50. Voir à ce propos Didier MASSEAU, *L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

51. CC, XV, 2519, à Charles-Hubert Méreau, 1<sup>er</sup> mars 1763, 249.

52. MARMONTEL, *Mémoires de Marmontel*, éd. M. TOURNEUX, t. 2, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1891, p. 211.

53. DU MARSAIS, *Le Philosophe* (1743), éd. par M. GROULT. URL : <http://cerphi.net/public/groult.htm>.

54. ANN THOMSON, « Le philosophe et la société » in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 190, Oxford, Voltaire Foundation, 1980, p. 284.

55. Lettre de Voltaire à Octavie Belot, le 24 mars 1760 in VOLTAIRE, *Œuvres complètes*, éd. par Th. BESTERMAN, Genève - Oxford, Institut et Musée Voltaire & Voltaire Foundation, 1968-1977, vol. 21, p. 201 (D8813). Nous avons conservé l'orthographe des lettres reproduites dans cette édition.



véritablement philosophe<sup>56</sup>. » Voltaire, de son côté, considère que Rousseau dit « autant d'injures aux philosophes qu'à Jésus-Christ<sup>57</sup> » et pour Charles Bonnet, c'est un auteur « si peu philosophe et si peu chrétien<sup>58</sup> ». Quant à Diderot, il estime que Rousseau doit l'intérêt que les dévots prennent à lui « au mal qu'il dit des philosophes », car « ils ne doutent point qu'un transfuge du [camp philosophique] ne doive passer tôt ou tard dans le leur<sup>59</sup>. » *Transfuge*, le mot est lâché. Voltaire ira jusqu'à dire que Rousseau est un *Judas* qui a trahi et abandonné ses frères<sup>60</sup>.

Sous les feux des critiques, Rousseau s'isole alors dans une posture singulière et entreprend d'investir symboliquement un certain nombre d'éléments de sa vie : l'exil devient le résultat de son goût pour la solitude et la retraite, sa prétendue misanthropie le pose en homme incompris et la fin soudaine de sa carrière est présentée comme une nécessité et une preuve de sa vertu. Dans le même esprit, la mise au ban du clan philosophique est revalorisée et devient l'occasion de redessiner les contours de cette figure polémique. Il refuse ouvertement d'être appelé « philosophe » – d'ailleurs le terme, dans sa correspondance, est régulièrement connoté négativement ou associé (quand il est au pluriel) à une caste qui lui est étrangère, voire hostile<sup>61</sup>. Loin d'être stérile, la démarche vise à mieux se définir, sans limiter ce processus d'identification à une stricte altérité. Le refus d'être associé à cette figure emblématique cristallise une autre conception du « philosophe » : « Mon portrait figure mal parmi ceux des grands philosophes [...], mais j'ose croire qu'il n'est pas déplacé parmi ceux des amis de la justice et de la vérité<sup>62</sup>. »

56. (Chr. de) BEAUMONT, *Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris* in J.-J. ROUSSEAU, *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris* [suivi de] *Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris*, éd. par M.-M. REY, Amsterdam, 1762-1763, p. 6. [Ressource électronique] URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1063574/f97.planche-contact.r=mandement+christophe+de+beaumont.langFR.swf>

57. CC, XI, 1869, de Voltaire à Étienne-Noël Damilaville, 14 juin 1762, 77.

58. CC, XI, 1876, de Charles Bonnet au Baron Albrecht von Haller, 15 juin 1762, 85.

59. CC, XII, 2008, envoyée par Diderot à Sophie Volland, 18 juillet 1762, 54.

60. Voir la lettre qu'il envoie à Damilaville le 9 septembre 1762 in VOLTAIRE, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 25, pp. 211-212 (D10698).

61. Cette distance entre Rousseau et les philosophes est présente, dans sa correspondance, dès la fin des années 1750. Ajoutons que l'emploi du terme « philosophie » dans la correspondance reste, au contraire, largement associé à une démarche intellectuelle valable pour Rousseau. Pour une étude de l'emploi du terme « philosophie » et de ses dérivés dans les autres œuvres de Rousseau, voir Pierre HARTMANN, « Rousseau et la philosophie (Une enquête sur le terme 'philosophie' et ses dérivés dans les œuvres d'avant la rupture) » in *AJJR*, vol. 43, Genève, Droz, 2001, p. 129-179.

62. CC, XXI, 3570, à Henri Laliaud, 14 octobre 1764, 254.

Justice et vérité, voilà deux attributs de l'ethos rousseauiste. Et d'autres qualités viendront encore rehausser le portrait : la vertu, la bonté<sup>63</sup>, la constance<sup>64</sup> ou la grandeur d'âme<sup>65</sup>. Afficher une telle noblesse aura bien sûr pour effet de rendre plus iniques les condamnations subies et plus cruels les nombreux persécuteurs – surtout quand, à cela, s'ajoutent la maladie et l'image omniprésente du corps souffrant. Mais il est intéressant de noter qu'au fil du temps, alors que les attaques explicites contre le parti philosophique diminuent quelque peu – ce qui correspond par ailleurs à une évolution sociologique et intellectuelle de cette figure, de moins en moins problématique – la question de l'image du philosophe reste sensible chez Rousseau. Par sa position, il parvient à réfuter l'étiquette du « philosophe » – qui lui paraît corrompue et derrière laquelle plane l'ombre de Voltaire, ce « grand Inquisiteur<sup>66</sup> », le marionnettiste qui orchestre toutes les persécutions de sa vie – tout en développant l'ethos d'un philosophe vertueux, en incarnant l'image idéale du philosophe antique, ami de la sagesse.

Refuser de *se dire* « philosophe » mais *vivre* en vrai philosophe, telle est la démarche de Rousseau – et c'est celle qu'il recommande à Henriette :

vous avez voulu paraître philosophe [...] c'était renoncer à l'être [...] vous voulez vous distraire de vous par la philosophie. Moi je voudrais qu'elle vous détachât de tout, et vous rendît à vous-même<sup>67</sup>.

Préférer l'être au paraître, voilà l'une des grandes vérités de Rousseau que sa correspondance permet de réactualiser. Par sa posture, le Genevois parvient à jeter l'opprobre sur tout un clan et à renverser l'ostracisme dont il fait l'objet, contrebalançant son refus d'adhérer à l'image du philosophe « moderne » par l'adoption d'un ethos philosophique (voire socratique) et vertueux.

63. « je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'âme haineuse, et c'est une consolation pour moi de me sentir bon, aussi dans l'adversité. » (CC, XI, 1909, à Paul-Claude Moulou, 24 juin 1762, 147.)

64. « j'ai déjà vu changer cinq ou six fois le public à mon égard, mais je suis toujours resté le même et le serai j'espère jusqu'à la fin de mes jours. » (CC, XIII, 2153, à Th. Rousseau, 11 septembre 1762, 51.)

65. « je suis un homme simple et paisible, aimant passionnément le silence et la solitude, point dogmatique, point sentencieux, et ne pouvant souffrir la dispute. » (CC, XXIII, 3896, au comte François-Joseph de Conzié des Charmettes, 18 janvier 1765, 131.)

66. Au début de l'année 1765, le nom de Voltaire est systématiquement affublé de l'épithète « Inquisiteur ». Voir par exemple les lettres : CC, XXIII, 3953, à Du Peyrou, 31 janvier 1765, 239 ; CC, XXIII, 3993, à Paul-Claude Moulou, 7 février 1765, 314 et CC, XXIII, 4008, à Toussaint-Pierre Lenieps, 10 février 1765, 338.

67. Lettre du 7 mai 1764 à Henriette \*\*\* (CC, XX, 3256, 20-21).

Cette solitude n'a pourtant rien d'une rupture stérile avec le monde des hommes. Balayer d'un revers de manche l'auteur et le philosophe tels que la société les lui propose, choisir de vivre détaché de tout et de tout le monde, en plein accord avec soi-même, voilà autant de choix qui favorisent, chez Rousseau, l'émergence d'une nouvelle figure posturale, celle du botaniste, celle du sage qui herborise. Retour à la terre, passion naissante, certes. Choix symbolique, certainement, car Rousseau attribue très tôt à la botanique une valeur forte. Elle s'inscrit nettement dans le processus d'intensification de la rupture évoqué plus haut<sup>68</sup>. En effet, il ne s'agit pas seulement d'évoquer le plaisir simple et naturel de la promenade ou l'échappatoire face aux visiteurs importuns et envahissants, mais de glorifier une activité qui lui permette de « vider [sa] tête de toute idée et de l'empailler avec du foin<sup>69</sup> ». Dès 1764, il évoque avec une fausse légèreté ce nouvel « amusement » :

C'est le véritable amusement d'un Solitaire qui se promène et qui ne veut plus penser à rien. Il ne me vient jamais une idée vertueuse et utile que je ne voye à côté de moi la potence ou l'échafaut : avec un Linæus dans la poche et du foin dans la tête j'espère qu'on ne me pendra pas<sup>70</sup>.

La portée symbolique et l'intention sont donc limpides : il s'agit de substituer à toute pensée construite, « du foin » – objet non polémique et apparemment dénué d'intérêt – et de se transformer en « plante<sup>71</sup> » quand ce n'est pas en « pauvre machine délabrée<sup>72</sup> » ou en « marmotte<sup>73</sup> ». La correspondance fourmille d'images par lesquelles Rousseau se déleste de toute faculté intellectuelle, apparent préservatif contre « la potence ou l'échafaud ». Loin de n'être qu'une tentative de faire contre mauvaise fortune bon cœur, cette nouvelle posture permet à Rousseau, dans une période difficile de sa vie, de valoriser sa position en affichant une solitude sage et stoïque face à la fureur du grand nombre de ses persécuteurs.

---

68. Notons que cette figure du sage qui herborise sera amplifiée dans le dernier livre des *Confessions* et mise au service d'une image encore plus forte polarisant le conflit entre l'être innocent et la ligue des persécuteurs sur l'île de Saint-Pierre : « [Je parcourais] le pays en herborisant sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisait qu'irriter la fureur. » (*Les Confessions*, OC, I, 631.)

69. CC, XXV, 4344, à François Coindet, 27 avril 1765, 187.

70. CC, XXII, 3638, à Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes, 11 novembre 1764, 44.

71. CC, XXVI, 4555, à François-Henri d'Ivernois, 1<sup>er</sup> août 1765, 130 : « Je n'ai plus que du foin dans la tête, je vais devenir plante moi-même un de ces matins ».

72. CC, XIX, 3210, à Michel-Marie Ancelet, 7 avril 1764, 287.

73. CC, XIX, 3185, à Marianne-Françoise de Luze, 17 mars 1764, 224.

Ainsi la correspondance livre-t-elle un récit contemporain des faits, filtré par l'écriture plutôt que par le temps. Centrée sur le « moi », en dépit des apparences, la correspondance permet la « lucidité introspective<sup>74</sup> », le face à face avec soi-même avant le face à face avec autrui. Par l'accumulation de bribes narratives, d'autopourtraits variables selon l'humeur du jour (voire du moment), Rousseau construit sa propre histoire et choisit son masque. À travers ses lettres, il est parvenu à redéfinir sa position dans l'espace intellectuel de son temps. Refusant les contraintes du métier d'écrivain, il continue pourtant à publier et ne cesse pas d'écrire; dénonçant les travers du philosophe « moderne », il lui oppose un modèle qu'il juge plus authentique. Sa rupture avec le commerce des hommes, provoquée par d'âpres conflits, est consommée dès 1762 et se consolide au fil des ans, jusqu'à devenir un repli sur soi vertueux. C'est alors qu'émerge la posture du sage solitaire, justifié plus visiblement par sa conduite que ses écrits.

---

74. J. RAYMOND cité par B. MÉLANÇON, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Québec, Fides, 1996, p. 8.